

## A quoi sert un bilan d'imagerie ?

Des examens d'imagerie sont nécessaires pour différentes raisons et à différents stades de la maladie :

- **pour poser le diagnostic du cancer.** On parle alors de **bilan diagnostique**. Les examens peuvent inclure : une radiographie, un scanner, une endoscopie...

Ces deux examens permettent d'obtenir des images du corps et de repérer la tumeur.

Ils complètent l'examen clinique réalisé par le médecin qui évalue notamment votre état général. Une technique d'exploration des bronches au cours de laquelle seront effectués des prélèvements de la tumeur (biopsies) permettra de confirmer le diagnostic du cancer.

- **pour déterminer si et où le cancer bronchique s'est propagé.** On parle alors de **bilan d'extension**. Une fois le diagnostic posé, un certain nombre d'examens sont prescrits afin de déterminer si et où le cancer bronchique s'est propagé :
  - **Un scanner thoracique, abdominal et pelvien** (aussi appelé TDM) pour mettre en évidence d'éventuelles métastases pulmonaires, ganglionnaires, hépatiques (au niveau du foie), surrénaliennes (au niveau des glandes surrénales situées au-dessus des reins) ou ovariennes
  - un **scanner ou une IRM cérébrale** pour mettre en évidence d'éventuelles métastases au niveau du cerveau.

D'autres examens, tels qu'une **scintigraphie osseuse**, une échographie abdominale, un **TEP-TDM**, une **laparoscopie**, peuvent parfois également être envisagés selon les cas.

- **Pour la surveillance de la maladie après les traitements.** On parle de **suivi**. Une surveillance régulière et prolongée doit permettre de détecter d'éventuels signes de rechutes (réapparition de signes ou de symptômes signalant la présence du cancer) de la maladie. En plus de l'examen clinique, des examens d'imagerie vous seront proposés selon une fréquence qui sera adaptée à chaque cas. Selon les cas il peut s'agir d'une **radiographie**, d'un **scanner**, d'une **scintigraphie osseuse**, d'une **échographie**...